

TRAMPOLINE

TUMBLING

ACROSPORT



Fédération Française de Trampoline
et de Sports Acrobatiques

4, rue de Capri - 75012 PARIS - Tél. (1) 43 40 28 94

SOMMAIRE

PAGE :

1. Editorial du Président
2. Un Nouveau Bureau Fédéral
3. Organisation Technique Nationale
5. Examen de Juge International FIT
7. Commission Technique FIT
10. Chronique Médicale
12. Instantanés de l'Assemblée Générale 1989
14. Commission Technique FISA
18. L'Esprit Sportif
19. Foire de Paris
20. Trésors de notre Revue
23. Flash Infos (CNOSF)
24. Des nouvelles de nos Comités ...

DIVERS

6. ARC 1600 recherche
9. Rendez votre piste "murale" !
L'été au Grand Bornand
13. C.I.S.P.
17. Nos joies, nos peines ...
22. Autres nouvelles du CNOSF

***** EDITORIAL *****



1989 : un virage pour la FFTSA :

- une nouvelle équipe dirigeante
- une nouvelle structure ; la sectorialisation de nos activités couvrant la totalité de notre territoire national.

une volonté commune ; redresser la situation financière difficile de notre fédération, développer nos effectifs, maintenir le haut niveau international, se faire reconnaître sur le plan médiatique.

Il ne s'agit en rien d'une ambition utopique. Nous avons la chance de compter parmi nous des gens compétents, motivés, une équipe technique performante, dynamique ; trois disciplines ne demandant qu'à se développer, de jeunes compétiteurs à l'avenir très prometteur, autant de facteurs qui me permettent de penser que nos objectifs sont réalisables.

Réalisables, surtout grâce à vous, grâce à vous tous, dirigeants, compétiteurs, qui oeuvrez sur le terrain.

Cependant, n'opérons plus de façon sporadique, ne nous "défédéralisons" plus, au niveau des clubs, des comités, des centres ; coordonnons nos actions, unissons nos efforts, agissons dans un même esprit. Pensons qu'à tout échelon, NOUS SOMMES LA FEDERATION.

En ce sens, notre revue fédérale doit devenir le premier outil indispensable de communication. Elle doit se faire l'écho des actions menées sur le terrain, du dynamisme fédéral, des volontés de chacun. Il nous appartient à tous de la rendre vivante, attrayante. Elle deviendra le reflet même de ce qu'est notre fédération.

J'ai confiance en vous

Laurent KAZMIERCZAK

NOUVEAU BUREAU FEDERAL

élu les 4 et 5 mai 1989

PRESIDENT



Laurent KAZMIERCZAK

VICE-PRESIDENTS



Yvon LAVIGNE



Christian SCHWERTZ

Jean-Claude LONGUET

SECRETAIRE GENERAL



Christian GRATAY

TRESORIER GENERAL



Guy POURNIN

SECRETAIRE GEN. ADJT.



Nathalie TREIL

MEMBRE



Christophe LAMBERT

TRESORIER GEN. ADJT.



Daniel FREI

ORGANISATION TECHNIQUE NATIONALE

Dans le cadre de la restructuration de la F.F.T.S.A. qui fait suite aux élections du nouveau Comité Directeur et du nouveau Bureau, le Président LAURENT KAZMIERCZAK déclare qu'un projet de fonctionnement sera mis progressivement en place, impliquant sur le plan budgétaire la recherche de situations bénéficiaires et la suppression de situations déficitaires.

Ce plan devrait se mettre en place dans les mois qui viennent, et fonctionner de manière efficace à compter de début 90.

1. DIVISION DE LA FRANCE EN 4 SECTEURS

(voir carte jointe)

* **Secteur NORD** : champ d'application d'un DTN CTR en la personne de Pierre VILLIEN et du Président.

* **Secteur OUEST** où se trouve un Centre National de Tumbling, un Entraîneur National, et un CTR en la personne de Georges RIVOAL.

* **Secteur SUD** où se trouve un Entraîneur National et un CTR en la personne de Michel ROUQUETTE.

* **Secteur CENTRE** sous la responsabilité de Yvon LAVIGNE et de Christian SCHWERTZ, un poste de CTR ou un détachement seront sollicités pour ce dernier, prochainement.

Le rôle des personnes impliquées au sein de ces secteurs sera celui d'une "sorte" de DIRECTEUR TECHNIQUE INTER-REGIONAL qui devra veiller à l'application de la politique fédérale définie comme suit :

- 1) Augmentation du nombre des licences
- 2) Augmentation du nombre des comités
- 3) Augmentation du nombre des clubs
- 4) Régler les problèmes financiers fédéraux

POUR CE :

A) Nécessité d'une plaquette fédérale d'une qualité minimale en quadrichromie, payée par un sponsor, et permettant :

a) de solliciter des démonstrations ;

démonstrations offertes à plusieurs niveaux, de la démonstration "club" à la démonstration "équipe de France", avec les intermédiaires possibles.

b) de mettre en place, et dans chaque secteur, une politique par mailing, visant à susciter l'intérêt des municipalités au travers :

- d'une démonstration
- de la mise en place d'un stage de formation au 1er degré soldé par un diplôme de participation.
- d'une négociation d'ouverture d'un club.

B) Nécessité de plusieurs cassettes TR - TU - AC, démontrant :

- les bases
- les saltos simples
- les doubles rotations

C) Nécessité d'une cassette promotionnelle des trois disciplines.

D) Mise en place d'un programme complet de sponsoring définit comme suit :

* on offre au sponsor 120 démonstrations comprenant celles des Centres, des Régions, du Sport-Études, et des Clubs.

* on offre toutes les compétitions du niveau départemental au niveau national.

* on offre les Tournées ; France-Chine, France-URSS, Acrofolies, Les Plages, Acrotramp.

* on offre la revue fédérale

* on envisage le sponsoring sur les tenues de compétitions.

Le but de ces démarches étant d'être capable de vendre notre produit, l'extension de ces démarches étant d'intéresser tous les clubs de France à la politique et au fonctionnement fédéral.

Il serait alors possible d'intéresser les clubs et les régions à la vie du sponsoring fédéral, au travers d'un reversement, prenant en considération l'activité et le soutien sponsor du club en question.

Il est nullement question de priver le club ou la région de ses sponsors habituels régionaux, mais d'y adjoindre la capacité fédérale au service de ceux qui s'impliquent ; la fédération d'une part, clubs, régions et maintenant secteurs, d'autre part !

Cette opération est à vendre 2 MILLIONS DE FRANCS, sur 3 ou 4 ans.

Il faut y ajouter les éventualités suivantes qui sont parfaitement négociables en dehors du SPONSOR OFFICIEL.

- un sponsor AUTOMOBILE
- un sponsor MEDICAL
- un sponsor VESTIMENTAIRE

Ces sponsors devront l'être pour les quatre secteurs nationaux.

E) Exploiter le côté artistique et spectacle de nos activités.

Exploiter le show business.

F) Un nouveau DTN sera en fonction à compter du 1er JUILLET 1989, qui se chargera de l'application au niveau technique des points cités précédemment, à travers : l'information
la communication
la motivation

Que ceux qui abondent dans ce sens, oeuvrent avec les membres du Comité Directeur pour permettre à la F.F.T.S.A. d'accéder au rang qu'elle mérite.

Christian SCHWERTZ

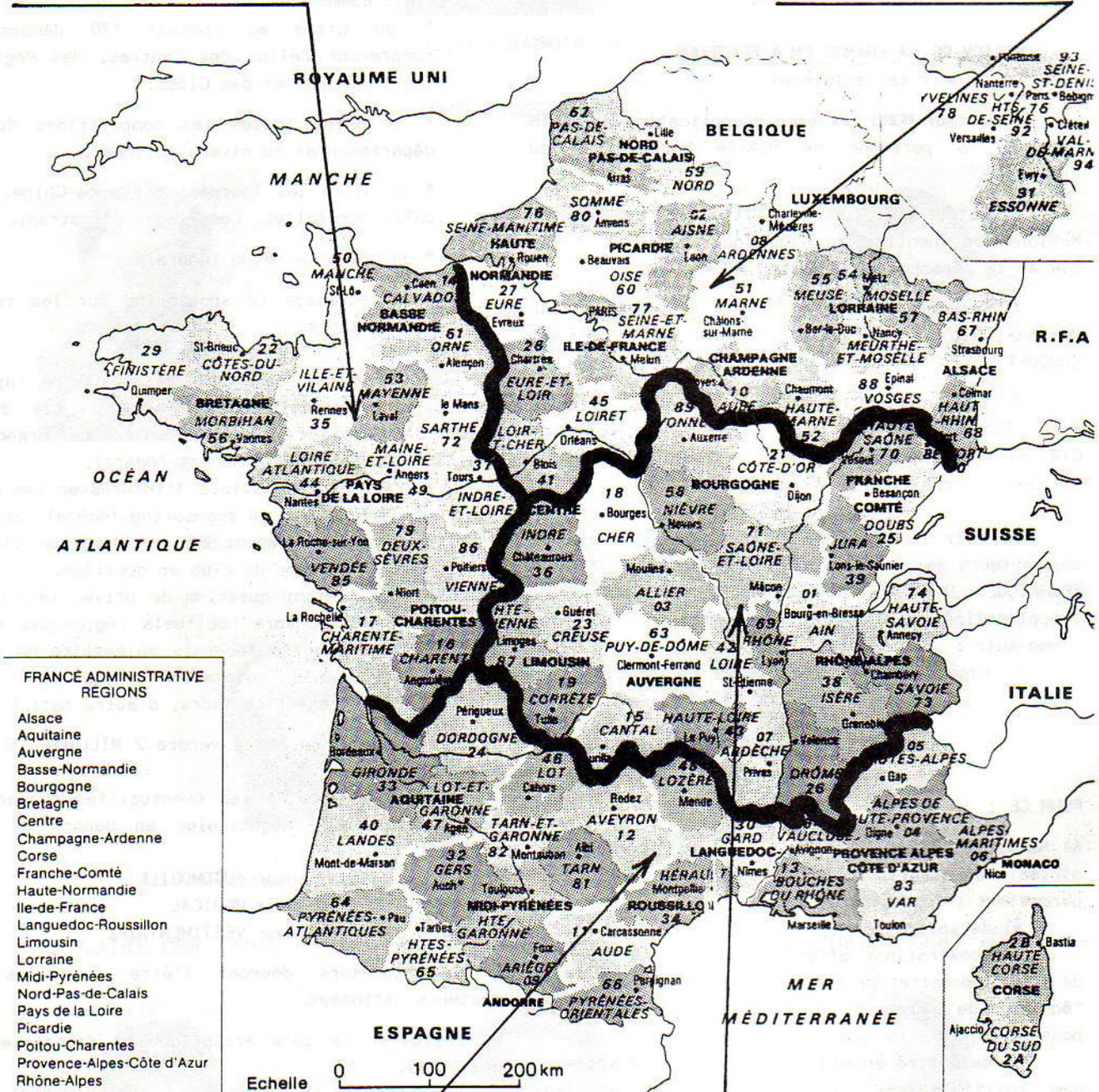
CARTE DES SECTEURS

Secteur OUEST

Resp. : Georges RIVOAL

Secteur NORD + DOM TOM

Resp. : Pierre VILLIEN



FRANCE ADMINISTRATIVE REGIONS

- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Basse-Normandie
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Haute-Normandie
- Ile-de-France
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais
- Pays de la Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Rhône-Alpes

Secteur SUD

Resp. : Michel ROUQUETTE

Secteur CENTRE

Resp. : Christian SCHWERTZ
secondé par Yvon LAVIGNE

EXAMEN DE JUGE INTERNATIONAL

La Commission Technique de la F.I.T. a décidé de modifier les examens de Juge International de Trampoline, Tumbling et Double Mini-TR.

Cette modification porte sur le contenu, le déroulement et l'évaluation. Il est souhaitable de l'appliquer, dès la saison 1988-89, à tous les examens fédéraux, après adaptation par la C.T.F. aux différents niveaux (départemental, régional, national, et probatoire).

1. TRAMPOLINE

1.1. EPREUVE THEORIQUE

Elle consiste en une série de questions portant sur le règlement de compétition.

Total : 30 pts

Minimum : 20 pts

Processus de la notation :

Réponse correcte : 1.50 pts

Réponse partiellement correcte : 1.00 pt

Réponse fausse : 0.00 pt

1.2. EPREUVES PRATIQUES

1.2.1. Evaluation de l'exécution

6 exercices : 2 imposés
4 libres (difficulté comprise entre 8,50 et 12)

1.2.1.1. Exactitude de la note d'exécution

Par rapport à la note du Jury, une tolérance en plus ou en moins est autorisée,

Note du Jury	Tolérance
9.00 à 10.00 pts	+/- 0.1 pt
8.50 à 8.90 pts	+/- 0.2 pt
inférieure à 8.50 pts	+/- 0.3 pt

Si la note du candidat n'entre pas dans ces tolérances, une déduction globale de 0.5 pt est appliquée.

Processus de la notation :

Note finale :

Ex : Note du Jury : 8.40

Note du candidat : 7.90

Tolérance : 8.10 à 8.70

Pénalisation : 0.5 pt

1.2.1.2. Analyse des pénalisations données pour chaque saut et le manque de stabilité finale.

Pour chaque saut, la pénalisation donnée par le Jury est comparée à celle donnée par le candidat.

Chaque 1/10è en plus ou en moins est comptabilisé et additionné.

Une tolérance de 5/10è est autorisée. Au delà, chaque 1/10è supplémentaire est pénalisé de 4/10è.

Processus de la notation :

Les différences d'appréciation, au niveau de chaque saut, faites par le Jury et par le candidat sont additionnées.

Chaque 1/10è au dessus de la tolérance est pénalisé de 0.4 pt.

Ex : Total des écarts : 9

Tolérance : 5

Pénalisation : $4 \times 0,4 = 1.60$ pt

1.2.1.3. Notation de l'évaluation de l'exécution.

Chaque exercice est noté sur 5 pts.

La notation du candidat porte sur deux critères :

* exactitude de la note d'exécution

* évaluation des pénalisations pour chaque saut.

La note du candidat est alors calculée comme suit :

Note maximale : 5.00

Déduction pour note finale : - 0.50

Déduction pour les écarts : - 1.60

Note du candidat : 2.90 pts

Total : 30 pts (6 x 5 pts)

Minimum : 20 pts

1.2.2. Evaluation de la difficulté

5 exercices dont le degré de difficulté est de 8.50 à 11.00 pts.

Chaque exercice est noté sur 5 pts, et chaque erreur entraîne une pénalisation d'1 pt avec un maximum de 3 pts par exercice.

Les exercices sont présentés une seule fois, et à vitesse normale.

Total : 25 pts (5 x 5 pts)

Admissibilité : 20 pts

1.2.3. Evaluation du manque de synchronisation

3 exercices. La notation est faite à partir de la différence existant entre le total des pénalisations données par le Jury et le total des pénalisations données par le candidat.

Différence de 0.2 et 0.3 pt = 1 pt

" de 0.4 et 0.5 pt = 2 pts

" de 0.6 et plus = 3 pts

Chaque exercice est noté sur 5 points.

Total : 15 pts (3 x 5 pts)

Minimum : 10 pts

1.3. RESULTAT FINAL

Total minimum : 100 pts

Admissibilité : 70 pts

2. TUMBLING

2.1. EPREUVE THEORIQUE

Elle consiste en une série de questions sur le règlement de compétition.

Total : 30 pts
Minimum : 20 pts

Processus de la notation :

Réponse correcte : 1.50 pt
Réponse partiellement correcte : 1.00 pt
Réponse fausse : 0.00 pt

2.2. EPREUVES PRATIQUES

2.2.1. Evaluation de l'exécution

6 séries :

2 séries imposées
2 séries courtes (difficulté de 2.50 à 4 pts)
2 séries longues (difficulté de 3.50 à 5.50)

La notation du candidat porte sur deux critères :

- * exactitude de la note d'exécution
- * évaluation des pénalisations pour chaque saut.

2.2.1.1. Exactitude de la note d'exécution

Processus identique au Trampoline.

2.2.1.2. Analyse des pénalisations données pour chaque saut et le manque de stabilité finale.

Processus identique au Trampoline.

2.2.2. Evaluation de la difficulté

5 séries :

2 séries courtes (difficulté de 3 à 4 pts)
3 séries longues (difficulté de 5 à 6 pts)

Chaque erreur entraîne une pénalisation d'1 point.

Déduction maximale de 3 pts par exercice.

Total : 25 pts (5 x 5 pts)
Minimum : 20 pts

Deux exercices présentés, le deuxième au ralenti.

2.3. RESULTAT FINAL

Total minimum : 85 points
Admissibilité : 60 points

3. DOUBLE MINI-TRAMP

3.1. EPREUVE THEORIQUE

Elle consiste en une série de questions, sur le règlement de compétition.

Total : 20 pts
Minimum : 13 pts

3.2. EPREUVES PRATIQUES

3.2.1. Evaluation de l'exécution

10 séries. Chaque série est notée sur 2 pts.

Par rapport à la note du jury, une tolérance en plus ou en moins est autorisée.

Note du Jury	Tolérance
1.80 à 2.00 pts	0.00 pt
1.50 à 1.70 pts	+/- 0.10 pt
inférieure à 1.50 pt	+/- 0.20 pt

Total : 20 pts
Minimum : 15 pts

Si la note du candidat n'entre pas dans ces tolérances, une déduction globale d'1 point est appliquée.

3.2.2. Evaluation de la difficulté

5 séries dont le degré de difficulté est compris entre 1.70 et 2.40 pts.

Chaque erreur entraîne une pénalisation d'1 point.

Les séries sont présentées une seule fois et à vitesse normale.

Total : 10 pts
Minimum : 7 pts

3.3. RESULTAT FINAL

Total maximum : 50 pts
Admissibilité : 35 pts

P.BLOIS

 * TRAMPOLINISTES *
 * *
 * La station d'ARC 1600 RECHERCHE POUR L'ETE *
 * *
 * DES TRAMPOLINISTES DU NIVEAU FEDERAL *
 * *
 * possédant le BREVET D'INITIATEUR *
 * *
 * RENSEIGNEMENTS au : 16 79 07 54 66 *
 * *

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE LA F.I.T.

Elle s'est déroulée à ZUOZ en SUISSE dans les Grisons du 12 au 14 avril.

Etaient présents : P.BLOIS (F) - B.DAVIDSON (USA) - I.GRANT (Scot.) - A.GUEISBULHER (CH) - J.JANSEN (RSA) - H.KUNZE (RFA) - D.WARD HUNT (GB).

Invité : K.BAECHELER

1. WORLD GAMES à KARLSRUHE

Nécessité d'envoyer d'urgence les fiches d'inscription des compétiteurs et des officiels.

Il faudrait prévoir un juge français pour le Tumbling.

1.1. La possibilité d'utiliser une piste "NOUANSPORT" a été envisagée, les coordonnées du fabricant ont été remises à H.KUNZE par A.GUEISBUHLER.

1.2. Programme :

vendredi 21 juin : 17h30 à 18h30 Démonstrations
TR/TU

samedi 22 juin : 10h00 à 13h00 TR (28 F - 28 H)
16h30 à 18h30 TU (9 F - 9 H)

2 Jurys sont prévus.

dimanche 23 juin : 10h00 à 11h00 Finales TU
11h00 à 13h00 TR Synchro

Un contrôle antidoping est prévu à l'occasion de cette compétition.

2. CHAMPIONNATS D'EUROPE à COPENHAGUE

2.1. L'utilisation d'une machine à évaluer le manque de synchronisation est envisagée.

2.2. D.WARD HUNT s'est rendu sur place pour régler les problèmes de gestion de la compétition, Les Danois souhaitant utiliser leur programme.

3. CHAMPIONNATS DU MONDE à ESSEN

3.1. Programme :

samedi 6 octobre : Réunion avec le comité d'organisation.

dimanche 7 octobre : Arrivée des équipes
Arrivée et Réunion du Praesidium.

lundi 8 octobre : 8h00 à 11h00 Réunion du Praesidium et de la Commission Technique.

13h00 à 18h00 Congrès

mardi 9 octobre : 8h00 à 18h00 Training

9h00 à 14h00 Congrès

17h00 Tirage au sort des Juges Arbitres.

mercredi 10 octobre 8h00 à 18h00 Training

14h00 à 16h00 Réunion des Juges

16h00 à 17h00 Réunion des Entraîneurs.

jeudi 11 octobre : 8h00 à 9h45 Echauffement
Synchro

10h00 Ouverture de la
Compétition

10h15/14h15 TR-SYN (H et F)

16h00/17h45 Echauffement DMT
et Tumbling

18h00/21h15 DMT + TU (H et F)

21h30 Récompenses DMT + TU
(par équipes)

vendredi 12 octobre 9h45/13h45 Echaufft TR

14h00/20h15 TR (H et F)

20h30 Récompenses TR (par
équipes)

SAMEDI 13 OCTOBRE : 14h00 Défilé et discours

14h15 Finales DMT + TUMBLING

15h15 Remises des Médailles
DMT + TUMBLING

15h30 Finales SYNCHRO

16h15 Finales TRAMPOLINE

17h00 Remises des Médailles
TR SYNCHRO et INDIV.

17h00 Cérémonie de Clôture

20h00 Banquet

3.2. Equipement :

Là encore, possibilité d'une piste "NOUANSPORT" si SPIETH ne peut améliorer son modèle. (Affaire à suivre).

3.3. Déroulement de la compétition :

La nouvelle proposition de déroulement sera proposée au Congrès ; réalisation successive pour chaque groupe, de l'imposé et du libre dans l'ordre du tirage au sort. La suppression de l'échauffement pour le libre ne semble pas satisfaire les entraîneurs.

3.4. Nouveau règlement des WAG

Certains points sont contestés par NZ, AUST. et GB, or, ces points ont été acceptés par le Congrès 1988. Le règlement a été traduit en français. Il paraîtra prochainement dans la Revue Fédérale.

3.5. W.A.G. 1990

Ils se dérouleront à Hambourg, la semaine du 15 au 20 octobre 1990.

4. MANUEL POUR L'ORGANISATION DES COMPETITIONS INTERNATIONALES

Un projet a été présenté par B.DAVIDSON, après étude, il sera traduit en Français et en Allemand.

5. COURS DE JUGE INTERNATIONAL

5.1. Pas de commentaires concernant les nouvelles modalités de déroulement des examens.

5.2. P.BLOIS est sollicité pour participer au cours international qui se déroulera à GATESHEAD (GB), du 22 septembre au 24 septembre.

5.3. Un cours de juge international aura lieu en SUISSE à l'occasion de la NISSEN Cup à GENEVE (26 août), avec B.DAVIDSON et A.GUEISBUHLER.

5.4. A cette occasion, il est envisagé d'introduire le Tumbling à la Coupe Nissen. Il est demandé à la France d'y participer. Cela semble possible en raison du stage de Tumbling qui se déroulera à cette période, à EVIAN.

6. PROMOTION

6.1. Les contacts avec le BRÉSIL sont poursuivis et vont aboutir à une affiliation supplémentaire. Un entraîneur brésilien est actuellement en Allemagne, et une équipe allemande se rendra au Brésil.

6.2. Le stage de DINARD ne pouvant pas se dérouler cet été (décision du C.D.), il sera remplacé par un stage d'initiation à ZUOZ, la semaine suivant la Coupe Nissen.

6.3. En août 1990, à la suite de la Coupe Nissen, il sera possible d'organiser un stage TR et TU au centre d'EVIAN.

7. MANUEL F.I.T.

7.1. La version anglaise est parue, il faudra maintenant en assurer la traduction en Français et en Allemand.

8. ELECTIONS 1990

8.1. Les différents membres de la Commission Technique envisagent de se représenter en 1990.

8.2. K.BAECHLER, pressenti pour se présenter en tant que Président de la F.I.T., et ne le souhaitant pas, H.KUNZE serait d'accord pour être candidat si E.KINZEL ne sollicite pas un nouveau mandat. Le problème étant de présenter un candidat capable de réunir les qualités nécessaires à la fonction de Président International.

9. REGLEMENT DES COMPETITIONS

9.1. Les membres de la Commission Technique sont d'accord pour proposer au Congrès la réduction du coefficient 3 de l'exercice imposé au coefficient 1.

9.2. La fiche de réclamation présentée par D.WARD HUNT est acceptée.

Les juges arbitres les tiendront à disposition des responsables d'équipes.

9.3. La distinction en jury d'appel technique et jury d'appel "organisation" sera réétudiée ultérieurement.

9.4. Propositions de modifications du règlement de Tumbling

Les propositions faites par P.BLOIS dans le but de rapprocher les règles de compétition de la FIT et de l'IFSA ont été étudiées par les membres de la C.T.

- piste réduite à 25 mètres
- suppression de l'imposé
- série "saltos" : minimum 5 éléments, maximum 7 éléments, dont 3 saltos. L'un des saltos doit être effectué en début ou au milieu de la série. Un double salto compte pour 2 saltos, et un triple pour 3.
- série "vrilles" : minimum 5 éléments, maximum 7, dont 3 saltos avec vrilles. L'un des saltos vrillés doit être effectué en début ou au milieu de la série. Même disposition pour les doubles et triples rotations.
- série combinée : maximum 8 éléments, dont 2 saltos sans vrilles, et deux saltos avec vrilles (minimum 180°).

Après discussion, un projet sera préparé par P.BLOIS, et proposé à la Commission Technique. Les orientations sont les suivantes :

- piste réduite à 25 mètres
- 1ère série : 5 à 7, 5 à 8, ou 6 à 8 éléments, le dernier salto doit être sans vrille.
- 2ème série : 5 à 7, 5 à 8, ou 6 à 8 éléments, le dernier salto doit être un salto vrillé.
- 3ème série : 5 à 7, 5 à 8, ou 6 à 8 éléments, comprenant des saltos avec et sans vrille.

Les impératifs de composition des séries impliquent 8 éléments. Les membres de la C.T. souhaitent que les séries aient les mêmes exigences concernant le nombre d'éléments. Il reste donc à décider s'il faut choisir 5 à 8 ou 6 à 8 éléments pour toutes les séries.

9.5. Programme des compétitions

9.5.1. Epreuves qualificatives : 3 séries

- * saltos
- * vrilles
- * combiné

9.5.2. Epreuves finales : 2 séries

Les compétiteurs ont le choix entre la 1ère et la 2ème série, mais tous réalisent la série n° 3.

10. TECHNOLOGIE

10.1. Etude des propositions de D.ROSS (Canada) concernant les ressorts de trampolines.

10.2. Etude des différents systèmes d'affichage (SUISSE - FRANCE) et leur utilisation par la F.I.T.

10.3. Idem pour les machines d'évaluation de la synchronisation.

10.4. La proposition d'utilisation de la terminologie graphique allemande n'est pas retenue.

Il est rappelé que les feuilles de match doivent être remplies en terminologie numérique officielle.

11. EXERCICES IMPOSES 1991-92

11.1. Trampoline "A"

- 1. Barani out groupé
- 2. Vrille
- 3. 3/4 salto arrière tendu
- 4. Double salto arrière groupé
- 5. Rudolph

11.2. Trampoline "-18 ans"

- 1. 1/2 in - 3/4 salto avant tendu
- 2. Vrille
- 3. 3/4 salto arrière tendu
- 4. Barani carpé
- 5. Salto arrière carpé

11.3. Tumbling

En fonction de l'acceptation des nouvelles propositions par le Congrès, il n'est pas utile de composer un nouvel exercice imposé. En effet si la réduction de la piste à 25 m est acceptée, différentes solutions seront à étudier :

- réduction de l'imposé à 8 éléments
- réduction du nombre d'éléments imposés (cf trampoline)
- suppression de l'imposé

12. COMPETITION INTERNATIONALE DE GAGNY

Suite à une question de ma part, personne de semble au courant de l'organisation de cette compétition.

P.BLOIS

VOUS AVEZ UNE PISTE DE TUMBLING

LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE VOUS FONT PERDRE 1H PAR ENTRAINEMENT ...

RENDEZ VOTRE PISTE "MURALE"

avec chariots de déplacement, palans et fixations murales

GAIN DE TEMPS : 55 minutes

Le système fonctionne très bien au TCD GRENOBLE, un parent du TCD accepte de travailler pour vous

Pour tous renseignements, contactez **Christian SCHWERTZ**

au (16) 76 48 65 93

L'ETE AU GRAND BORNAND

DES STAGES DE TRAMPOLINE ET DE TUMBLING SONT ORGANISES TOUT L'ETE
AU GRAND BORNAND

CES STAGES SONT ACCESSIBLES AUX DEBUTANTS, INITIES, COMPETITEURS
et **CADRES EN FORMATION**

Pour tous renseignements, contactez **Christian SCHWERTZ**

au (16) 76 48 65 93

LA CHRONIQUE MEDICALE

PROJET MEDICAL présenté par le Dr Xavier GRAPTON, médecin fédéral, le 4 mars 1989, pour les quatre prochaines années.

1. LA PREVENTION

Il me paraît indispensable que les compétiteurs passent au moins deux à trois fois dans leur carrière sportive devant un médecin diplômé du CES de médecine du sport, soit dans le cadre d'un CMS (ils sont nombreux, et les visites sont gratuites), soit en privé,

* afin d'éviter chez les débutants, la délivrance de certificats d'aptitude sans qu'il ait été tenu compte des éventuelles et très rares contre-indications.

Rien n'est plus navrant en effet, de devoir arrêter un jeune ayant atteint un bon niveau, s'étant moralement et physiquement investi pendant plusieurs années, parce qu'il souffre par exemple de la colonne, alors qu'il est porteur d'une anomalie qui aurait dû faire l'objet initialement d'une mise à l'écart.

* afin que soient effectués des tests spécifiques par des médecins habitués aux sportifs, des électrocardiogrammes, des épreuves cardiorespiratoires d'adaptation à l'effort, etc ...

* afin d'aborder d'autres points (préparation physique, diététique, traumatologie, etc ...)

- Les compétiteurs de Haut Niveau, devraient, quant eux, effectuer deux visites obligatoires par an, l'une dans un CMS, l'autre dans un service hospitalier d'exploration fonctionnelle du sport.

2. LE RAPPROCHEMENT MEDICO-TECHNIQUE

Il serait souhaitable qu'un véritable dialogue s'instaure entre les membres du département technique et ceux du bureau médical.

Les confrontations d'idées concernant le matériel, les modalités de préparation (psychologique, proprioceptive, alimentaire, kinésithérapique), les moyens de réalisation des figures, l'évaluation physiologique des capacités, la récupération, les rythmes, ... seraient sans nul doute profitables à chacun.

3. LA REALISATION DE STATISTIQUES

Depuis trois ans, je fais diffuser dans les Hauts de Seine des fiches permettant de recenser les accidents ou incidents survenant à l'entraînement ou lors d'une compétition. La fiche est remplie anonymement par l'entraîneur, et doit m'être retournée. Il est fait mention de la circonstance de survenue de l'accident (après l'échauffement, en fin d'entraînement, lors d'un exercice complexe ...), de l'âge, du sexe, et du niveau du sportif, de la

nature et de la localisation du traumatisme, enfin, des soins éventuellement dispensés et de l'évolution.

Ces "fiches incidents-accidents" devraient être distribuées dans chaque club, et me revenir, afin que je puisse établir, à l'échelle nationale, les groupes à risques, la relation entre sites anatomiques fragiles et exposés, l'incapacité temporaire ou définitive partielle résolvant du traumatisme.

Toutes ces données feraient l'objet de publications, et permettraient de réfléchir sur les moyens de réduire les accidents.

4. L'INFORMATION MEDICALE

Dans chaque numéro de la revue "TRAMPOLINE", un article sera consacré à la vie médicale de la fédération, ou à l'information sur des thèmes les plus variés ; diététique, surveillance cardio-vasculaire, rééducation fonctionnelle, tendinites, sport et croissance, psychologie du compétiteur, etc ...

La rédaction de ces articles sera confiée au Médecin Fédéral ou à l'un des membres du Bureau Médical.

Deux informations plus spécifiques seront données, l'une sur la colonne vertébrale, l'autre sur le dopage.

Les compte-rendus des réunions du Bureau Médical National ou de la Commission Médicale FIT seront également portés à la connaissance de tous, par ce biais.

Un courrier spécifique adressé à tous les dirigeants de clubs, émanant du Médecin Fédéral, sur des thèmes particulièrement importants, pourra éventuellement venir en complément de ces articles.

5. LA LUTTE ANTI-DOPAGE

Le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports recommande d'être très vigilant en ce domaine, ses campagnes successives le démontrent.

Les prélèvements lors des compétitions se multiplieront. Ceci implique une information préalable, et une sensibilisation des entraîneurs et des compétiteurs à ce sujet.

Une liste des produits interdits (avec leur dénomination pharmaceutique) ainsi que des produits permis, sera largement diffusée, comme elle l'a été initialement dans le département des Hauts de Seine.

6. LA REFORME DU BUREAU MEDICAL ET LA CREATION D'UN RESEAU MEDECINS-KINESITHERAPEUTES

sur l'ensemble du territoire.

- Le nouveau Bureau Médical sera composé de 15 membres (dont 8 permanents) :

- 8 médecins (dont 4 permanents) : les Dr BIAU (Président), Dr GRAPTON (médecin fédéral), Dr MEILLAUD (orthopédiste), Dr BACHELET (Médecine du sport), le Conseiller INSEP Dr BARRAULT, et les Médecins régionaux dont le Dr TOR et le Dr JEAN.

- 2 ou 3 kinésithérapeutes dont 1 permanent : Mr HEISER (kiné fédéral).

- 5 administratifs dont 3 permanents : Mrs KAZMIERCZAK (Président FFTSA), BLOIS (DTN et Membre de la Commission technique internationale), VILLIEN (DTN à compter du 1er/07), les entraîneurs nationaux, Mrs BARDY et SEMMOLA.

Il sera nécessaire que chacun des membres du Bureau participe plus activement à la vie médicale fédérale (communication, articles, déplacements, réflexions sur le suivi médical, suggestions diverses, élaboration et rédaction des thèmes "acrotramp", tenue à jour des statistiques traumatologiques, recherche de sponsors médicaux ...etc ..).

Un réseau de médecins et de kinésithérapeutes sera créé dans le pays. Un médecin régional sera désigné en fonction de ses compétences et de sa connaissance de nos trois activités sportives, dans chacune des 4 zones géographiques.

Il devra à son tour se mettre en rapport avec des praticiens susceptibles de prendre en charge nos licenciés dans les départements.

Médecins régionaux et départementaux seront assistés par des kinésithérapeutes dans les régions et départements.

La coordination s'effectuera dans les deux sens, par courriers et par l'intermédiaire des médecins régionaux siégeant au Bureau.

L'un des rôles du Bureau Médical sera également de mettre au point la politique qu'il faudra adopter vis à vis de nos partenaires de la Commission Médicale Internationale.

7. LE LIVRET MEDICO-SPORTIF

- C'est à mon avis le projet essentiel qu'il est nécessaire de réaliser dans les plus brefs délais.

La plupart des spécialités sportives ont en effet depuis plusieurs années à leur disposition, un carnet, ou passeport, spécifique à leur activité.

Dans le département 92, j'ai donc réalisé et fait diffuser à titre expérimental l'avant projet d'un livret national. Sur 3 ans, l'expérience doit être jugée très positive.

Le livret médico-sportif national et définitif a été présenté et adopté par le Bureau Médical fin 87.

Depuis, faute de moyens, il n'a pu être crédité..

Lors de sa 4ème session, la Commission Médicale Internationale a pris connaissance de ce document ; anglais et allemands ont paru très intéressés, et m'en ont demandé la copie. Attendrons-nous que nos sympathiques partenaires l'adoptent, alors que nous en chercherons toujours le financement ?

Il y a priorité pour ce projet !

- Outil essentiel de liaison du médecin de famille, du spécialiste, du kinésithérapeute, le livret permet la surveillance pendant 10 années du jeune sportif (morphotype, biométrie, examen cardiaque, respiratoire, locomoteur, oculaire ... examens complémentaires, tests fonctionnels). Il répertorie les problèmes de santé, de fatigue, les traumatismes survenus et leurs soins.

Les dernières pages sont réservées aux conclusions sur l'aptitude ou la condition du sportif ; un cachet médical y est obligatoirement apposé.

- A la fin du livret, il est rappelé aux confrères les contre-indications, rares mais absolues, à l'aptitude pour chacune de nos trois disciplines.

Sur la couverture, se trouve un emplacement réservé à la licence de l'année.

8. L'ORGANISATION DE COLLOQUES MEDICAUX et la RELANCE DE MANIFESTATIONS "type ACROTRAMP"

- Une conférence annuelle sur un thème médical lié au trampoline a eu lieu en Région Parisienne depuis 3 ans.

Il serait souhaitable que, pour sensibiliser les omnipraticiens, et pour informer entraîneurs et compétiteurs, les médecins régionaux puissent eux aussi organiser une ou deux soirées par an, dans le même esprit, pour nos trois disciplines.

En 1984, et les 2 années suivantes, dans le cadre des "Acrotramps", étaient organisés des colloques médicaux ayant pour thèmes ; la proprioceptivité, les pertes de figure, l'informatisation des données biomécaniques ... etc ...

Je pense que ces confrontations publiques de médecins appartenant à des fédérations ayant en commun l'acrobatie, sont non seulement enrichissantes intellectuellement, mais utiles à tous (techniciens, compétiteurs, physiologistes, thérapeutes).

Il me semble donc très souhaitable de renouveler cette expérience ; à nous donc de trouver des thèmes attractifs, et de convaincre les autres fédérations !

9. LE SPONSORING MEDICAL

Il est bien évident que tous ces projets nécessitent des moyens que le budget alloué par le Secrétariat d'Etat est loin de pouvoir couvrir. C'est pourquoi il nous faudra, sans pour autant relâcher notre pression vis à vis des pouvoirs publics, solliciter le secteur privé (villes de cure, sociétés de matériel para-médical, et laboratoires médicaux).

Mais il faut savoir que, dans ce domaine, la marche de manœuvre sera étroite, car il s'agit de milieux fermés avec lesquels il faudra négocier des contre-parties, tout en n'enfreignant pas les règles déontologiques.

10. L'OUVERTURE SUR LE MONDE EXTERIEUR

Je crois enfin que notre mission est d'aider la promotion de nos 3 disciplines, en faisant comprendre que, moyennant le respect de certaines règles d'aptitude et de sécurité, elles sont très accessibles, tant pour le loisir que pour la compétition, ne sont que fort peu exposées aux risques du dopage, et ne sont pas dangereuses.

INSTANTANES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 MARS 1989





L'ACCUEIL
• **JEUNE**
de
QUALITE
CISP

500 LITS * 2 CENTRES à PARIS

C.I.S.P. MAURICE RAVEL
6, avenue Maurice Ravel
75012 Paris
Tél. : 43.43.19.01

C.I.S.P. KELLERMANN
17, bd. Kellerman
75013 Paris
Tél. : 45.80.70.76

ACCUEIL DE GROUPES

10 salles pour congrès et séminaires
Restauration rapide ou à la carte

Réservation Centralisée : 43.43.19.01



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE LA F.I.S.A.

Elle s'est déroulée à FARO au PORTUGAL, du 25 au 29 mars 1989.

Etaient présents : V.BELAYEV (S.U) - P.BLOIS (F)
M.CHRISTIDOV (G) - D.CRILEY (USA) - J.FERNANDES (P)
M.IKEGAMI (JP) - D.KOSTIN (Bul.) - LONG NAW (RPC) -
F.LUKE (GB).- S.SOTIROV (Bul.).

Etaient excusés : D.PERSKI (Pol) - D.SVOBODA
(RFA)

La séance est ouverte par le Président Stoil SOTIROV qui souhaite la bienvenue aux représentants de la Commission Technique et de la Commission des juges.

Il précise que cette réunion est la dernière avant le Congrès qui se déroulera en OCTOBRE, à l'occasion de la COUPE DU MONDE à MOSCOU.

Les différentes propositions des fédérations pour le congrès devront être transmises à la FISA avant le 25 juin. Le Comité Exécutif ayant sa réunion le 20 juillet.

Il précise que l'Acrobatie sportive est en progrès tant au plan du niveau technique que des effectifs présents lors des compétitions internationales. On constate également de nombreuses nouveautés en chorégraphie. Cette progression implique que les règles évoluent, et que les juges soient de plus en plus qualifiés.

Au plan du calendrier, les compétitions suivantes sont programmées :

- COUPE VOLKOV
- CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS à KATOWICE
- COUPE DU MONDE et CHAMPIONNAT D'EUROPE
à MOSCOU du 22 au 30 octobre 1989

Les Championnats d'Europe ne pouvant pas avoir lieu en Grèce, ils auront lieu en même temps que la Coupe du Monde.

Il est indispensable que la C.T. étudie un programme différent pour les Coupes et les Championnats.

1990 Les Championnats du Monde se dérouleront en R.F.A. à (Augsburg)

1991 Coupe du Monde au JAPON

Championnat d'Europe au PORTUGAL

1992 Les Championnats du Monde initialement prévus en Australie ne pourront pas s'y dérouler. Le Président souhaiterait une candidature. La France et le Portugal ont été pressentis.

1993 Coupe du Monde en HONGRIE à Budapest

World Games 1989

La FISA ne participait pas aux W.G., car le CIO n'était pas favorable à cette manifestation.

Maintenant qu'ils sont organisés sous le patronage du CIO, la FISA a décidé d'y participer.

Cette année, l'Acrobatie sportive sera présentée en tant que discipline de démonstration.

Le 24 juillet prochain, la FISA sera représentée au Congrès des W.G., et sollicitera son affiliation.

Le Comité Exécutif a décidé de participer aux W.G. qui se dérouleront à La Hagne (NL) en 1993.

Il précise également la participation de l'IFSA aux "GOODWILL Games" prévus aux USA. Le Vice-Ministre de l'URSS, responsable des "GOODWILL GAMES", a confirmé notre participation.

Franck TAYLOR, Président de la presse sportive internationale, est très favorable à l'accueil de l'Acrobatie sportive à ces jeux.

Une délégation de l'IFSA sera invitée fin avril par le Comité d'Organisation des J.O. de Barcelone. Des conversations sont en cours pour l'introduction dans le programme des J.O.

Des contacts ont été également pris avec le Président des Jeux Internationaux Universitaires ; des informations seront communiquées sur le développement de l'Acrobatie dans le milieu universitaire mondial. L'organisation d'un Championnat universitaire implique la participation d'au moins 5 Nations. La C.T. devra se pencher sur les modalités d'un tel championnat.

Toutes ces opérations mettent en évidence la nécessité d'une collaboration entre la FIT et l'IFSA.

Ces deux fédérations internationales ont un sport commun ; le TUMBLING, ce qui ne peut être accepté par le C.I.O. Il faut donc reprendre les relations et chercher à rapprocher les deux règlements de compétitions, ainsi que les normes des pistes. En 1992, il faut absolument avoir trouvé une solution à cette situation.

Un programme réduit pourrait être proposé :

- * duo mixte
- * trio féminin
- * quatuor masculin
- * Tumbling féminin et masculin
- * Trampoline individuel féminin et masculin
- * Trampoline synchronisé " "

Il est envisagé des uniformes et des badges pour les différents comités. Les propositions devront être faites au Comité Exécutif.

Le Président termine son allocution en souhaitant un travail efficace dans une ambiance amicale aux deux Comités.

1. REUNION DE LA C.T. à ANVERS

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. NOUVELLES TABLES DE DIFFICULTE

Plusieurs possibilités de classement ont été proposées (Bulgarie, Pologne, RPC). V.BELAYEV a mis l'accent sur une erreur présentée par ces nouvelles tables, qui ne tiennent pas suffisamment compte de la

difficulté relative de la position du porteur et du voltigeur. Une commission réduite, après s'être penchée sur l'étude des tables, fait part de ses conclusions.

2.1. Exercice d'équilibre "BALANCE"

- Le système d'évaluation sera identique pour tous les duos. Il n'y a pas de problème puisque le classement est différent pour chaque groupe.

- Pour les trios, la proposition chinoise donne satisfaction.

- Pour les quatuors, la proposition est également adoptée.

- Les éléments dynamiques incorporés dans l'exercice d'équilibre ne seront plus évalués.

2.2. Exercice dynamique "TEMPO"

La classification est identique pour tous les groupes. Une discussion est ouverte sur la valeur des éléments "Tempo", c'est ainsi que les 1/2 et les 3/4 de saltos ne sont pas actuellement évalués.

La C.T. souhaite également conserver l'ancien système de classement qui, bien que moins pratique pour les coaches, facilite le contrôle du Juge Arbitre.

D.KOSTIN précise qu'il existe trois catégories d'éléments dynamiques :

- du sol au partenaire
- du partenaire au partenaire
- du partenaire au sol

Pour lui, seule la 2ème catégorie peut être considérée comme élément de "rattrapage".

L'observation des compétitions montre de plus en plus d'éléments de la 1ère catégorie. Pour lui, ces éléments ne devraient pas être considérés comme "rattrapage", et dans le cas contraire, n'être évalués qu'en tant que difficulté "A".

Ces deux propositions ont été refusées par la Commission Technique.

La Chine propose qu'une seule descente soit évaluée dans l'exercice combiné ; proposition non retenue.

2.3. Exercice combiné

La répétition d'éléments "C" ou + réalisés dans l'exercice n°1 et dans l'exercice n°2 n'est pas autorisée dans l'exercice combiné. En cas de répétition, l'élément répété n'est pas évalué.

Cette décision est la corollaire de l'augmentation de la valeur de base qui passe de 8.50 à 9.00 pts.

2.4. Modification de la valeur de base des exercices réalisés en finale :

La valeur de base passe de 8.50 à 8.00 pts.

2.5. Tumbling

Dans la série vrille, seuls les saltos comportant un minimum de 360° de vrille sont évalués.

La valeur de base de la série combinée est portée à 9.00 pts pour 2"B" en saltos et 2"B" en vrilles.

3. DEROULEMENT DES COMPETITIONS

Le titre de Champion du Monde est décerné sur le total des compétitions 1 et 2 (équilibre, dynamique, combiné). Actuellement, les compétitions se terminent sur les finales spécifiques, et non sur l'épreuve permettant d'obtenir le titre mondial.

La C.T. propose de modifier l'ordre du déroulement des compétitions comme suit :

- 1er jour : Exercice d'équilibre et série saltos
" dynamique et série vrilles
- 2ème jour : Finales
Exercice d'équilibre et série saltos
" dynamique et série vrilles
- 3ème jour : Exercice combiné et série combinée

4. COMPETITIONS PAR EQUIPES

La discussion a porté sur les points suivants :

- * nombre de disciplines prises en compte
- * classement obtenu par addition des points
- * ou par addition des places

Dans le 2ème cas, faut-il additionner simplement les places, ou donner des points en fonction des places ?

La décision est la suivante :

* Prise en compte de cinq disciplines ; le Tumbling féminin et le Tumbling masculin étant considérés comme deux disciplines.

* En cas d'ex-aequo, il serait tenu compte de la sixième discipline.

* Un nombre de points correspondant au nombre de nations participantes sera donné à l'équipe classée première :

Ex : 10 équipes participantes
1ère nation = 10 pts
2ème " = 9 pts

5. REUNION COMMUNE DES DEUX COMMISSIONS (Juges et Technique)

Composition de la Commission des Juges :
P.BOELSEM (USA) - S.PANEV (Bul.) - M.ROZ (F) -
E.SIEWERT (RFA) - P.WADE (GB) - W.ZULIAN (RPC)
Excusé : KASADJIEV (S.U)

5.1. En préambule, Patricia WADE (GB) précise son impression que la Commission des Juges est sous la tutelle de la Commission Technique.

D.KOSTIN précise que la Commission des Juges peut faire ses propositions directement au Comité Exécutif sans passer par l'intermédiaire de la C.T.

La Commission des Juges propose la modification de certains articles du règlement de compétition :

5.2. Article 13

Proposition de modifier la composition du Jury d'appel :

- * Président de la Commission des Juges
- * Président de la Commission Technique
- * Juge Arbitre
- * Juges

La composition actuelle permet à deux Bulgares de siéger dans le Jury. D.KOSTIN précise qu'ils n'ont droit qu'à une seule voix lors des décisions. Les Commissions souhaitent l'incorporation de 3 personnes supplémentaires.

5.3. Article 15

Le juge chargé du chronométrage devra être un juge international, et être proposé par le pays organisateur.

5.4. Désignation des Juges Arbitres

Les Juges Arbitres ont été choisis uniquement parmi les pays disposant de juges qualifiés pour la discipline. Les Commissions effectuant le tirage au sort parmi les nations retenues.

5.5. Catégories de Juges

La Commission des juges a défini 3 catégories de juges :

5.5.1. 1ère catégorie : Juges ayant 3 années d'expérience au plan national.

5.5.2. 2ème catégorie : Juges titulaires du Brevet de Juge International et ayant une expérience internationale de 3 années au minimum.

5.5.3. 3ème catégorie : Seuls les Juges ayant une expérience de 5 années en tant que Juge International peuvent être inscrits sur la liste des Juges Arbitres.

5.6. Recyclage des Juges

Un cours de recyclage devra être organisé avant chaque compétition internationale, et être suivi d'un examen.

5.7. Proposition française

La France souhaite que le Juge Arbitre ne donne pas de note d'exécution mais contrôle le déroulement de l'exercice, évalue la difficulté, dirige le jury, et assure le chronométrage. Proposition refusée (et pour cause ...).

5.8. Traductions

Une fois de plus, et malgré le travail accompli à Saarbrück par Olga et Patricia, on constate encore des discordances entre la version russe et la version anglaise.

5.9. Les compétitions devront présenter deux feuilles de match, l'une pour le Juge Arbitre, l'autre pour le Jury d'appel.

5.10. Propositions d'attribution d'un bonus pour la prise en compte d'une difficulté supérieure à 10 pts.

Ces propositions étaient faites par les USA, la Grande-Bretagne et la France.

Les discussions ont été très longues, et surtout très laborieuses. Les pays de l'Est n'étant pas favorables à cette proposition. Certaines nations souhaitaient dépasser les 10 pts (USA, France), d'autres voulaient conserver le 10 comme note maximale.

Finalement, le principe suivant a été adopté par les deux commissions :

Note maxima d'exécution : 9.70 pts en TU et AC

5.10.1. ACROSPORT

Une fois que le compétiteur aura réalisé 9.70 en difficulté, tous les éléments "C" et plus seront comptabilisés et ajoutés à la note d'exécution :

Ex : 1C + 0,004
CA + 0,005
CBA + 0,007
2CB + 0,010

5.10.2. TUMBLING

Même principe que pour l'Acrosport, mais tous les éléments "A", "B", "C" seront comptabilisés et ajoutés à la note d'exécution.

6. TIRAGE AU SORT DES ORDRES DE PASSAGE

1er chiffre : Coupe du Monde

2ème chiffre : Chpt du Monde Juniors

	CDM	CDEJ
duo féminin	14	26
duo masculin	4	22
duo mixte	22	21
trio	15	18
quatuors	23	22
Tumbling féminin	24/8	16/47
Tumbling masculin	41/25	16/44

Le tirage au sort étant fait sans tenir compte des inscriptions, ces chiffres devront être corrigés en fonction des forfaits.

7. JURYS

Une proposition de la Commission des juges concernant la rotation des jurys en fonction des épreuves :

Jury A juge les exercices d'équilibre
Jury B juge les exercices dynamiques
A + B jugent les exercices combinés

2

Même système pour le Tumbling.

8. JUGES-ARBITRES

Le tirage au sort des Juges-Arbitres a été fait parmi les nations ayant des juges qualifiés pour la discipline considérée.

L'ESPRIT SPORTIF

" Protégeons le sport avec l'AFSVFP "

Le Sport est un jeu et, en toutes circonstances, il doit le rester ; le concept "sport" dérive d'ailleurs du vieux français "desport" qui signifie amusement.

Depuis un siècle, il a évolué considérablement et il continue de prendre toujours plus d'importance tant sur le plan de la vie économique, par le volume impressionnant des investissements qu'il exige et par la production industrielle et commerciale qu'il développe, que sur le plan des habitudes de vie, par les milliers de spectateurs qu'il rassemble dans les tribunes des stades ou retient devant leurs récepteurs de télévision, tous vivant l'événement sportif avec d'autant plus de passion que le prestige local ou national est en jeu, et par les milliers de personnes qui pratiquent une discipline sportive pour leur seul plaisir ou pour une meilleure hygiène de vie, mais sans souci de gloire ni de fortune.

Mais, quelle que soit la motivation de celui qui le pratique, qu'il soit amateur ou professionnel, débutant ou de haut niveau, quel que soit le poids de l'enjeu, **LE SPORT N'EST PLUS LE SPORT S'IL CESSE D'ÊTRE UN JEU** et il cesse d'être un jeu si l'objectif fixé doit être atteint à n'importe quel prix et par tous les moyens, y compris la tricherie et la violence.

Des sportifs célèbres l'ont affirmé "le Sport n'est pas la Guerre", même si, parfois, il prend l'aspect d'une "guerre en maillot" ; cette guerre là est rarement sanglante, ou, si elle occasionne des blessures physiques, c'est par accident ; les seules blessures qu'elle s'autorise en fait sont celles d'amour propre ou celles provoquées par la perte d'avantages financiers, et le risque de ces blessures là fait partie de la règle du jeu. Le sportif de très haut niveau que le public admire ressemble, d'une certaine manière, à un artiste, par la perfection de son style, sa maîtrise technique, son inspiration, il ressemble aussi, d'une autre manière, à un combattant par son ardeur dans la lutte, mais combattant d'une espèce particulière puisque sans ennemi, l'adversaire étant un partenaire, et non pas un ennemi. Le sportif professionnel consciencieux n'oublie pas que son métier, son travail, reste, avant tout, un jeu, un divertissement, et que sa victoire ou sa défaite, même si elles revêtent, l'espace d'un instant, le caractère d'un événement mondial, ne changeront pas la face du monde.

Si le même terme désigne à la fois l'activité à laquelle se livre le débutant anonyme sur un stade sans public et le spectacle donné par le champion devant les gradins archicombles et les

caméras des télévisions de tous les pays, c'est qu'il y a un point commun entre ce débutant et ce champion : les sentiments qui les animent, lesquels sont en effet de même nature et constituent l'**ESPRIT SPORTIF**.

Le jeu qui est l'essence même du sport implique la compétition ; celle-ci peut se limiter à une lutte avec soi-même pour se dépasser, avec la volonté de faire toujours mieux, toujours plus vite, plus loin ou plus haut. Mais il ne peut s'agir aussi de compétition entre deux ou plusieurs adversaires, il implique alors d'autres exigences, particulièrement dans les "sports de contact" (boxe, lutte, football, rugby ...), où il faut faire preuve de combativité (plutôt que d'agressivité dont le terme englobe aussi "l'agression", acte répréhensible), afin de gagner le match et être déclaré le "meilleur" dans l'esprit même de la finalité de toute compétition sportive qui veut "que le meilleur gagne", et non être le vainqueur par chance ou pire par suite de violence ou de tricherie.

Avoir l'esprit sportif, c'est essayer d'être un bon joueur, mais c'est surtout réussir à être, en toutes circonstances **BEAU JOUEUR**, c'est à dire, loyal, respectueux de l'arbitre et de la règle, modeste dans la victoire malgré la joie qu'elle procure, et, dans la défaite, sans rancœur, récrimination ni colère, malgré les inévitables regrets qu'elle suscite.

Être sport, avoir l'esprit sportif, c'est ne jamais se départir du **FAIR PLAY**, expression anglaise difficilement traduisible, "fair" signifiant à la fois équitable, beau et noble.

Sur le terrain et dans les tribunes, l'esprit sportif, le **FAIR PLAY**, dictent un comportement qui, malheureusement n'est pas toujours celui des spectateurs ni celui des joueurs. Tout exploit, toute belle phase de jeu méritent des applaudissements qu'ils aient pour auteur le favori des supporters ou un adversaire, toute violence, toute tricherie ou fourberie (provoquer une faute, feindre une blessure, profiter de l'éloignement de l'arbitre ...) méritent des sifflets qu'ils aient pour auteur un adversaire ou le favori des supporters. Chaque spectateur, chaque groupe de spectateurs a le droit de souhaiter la victoire de son "camp", d'encourager son champion ou son équipe, mais il n'a pas le droit, suivant l'éthique sportive, d'exercer toute intimidation ou pression visant à déstabiliser son adversaire ; sont en effet indignes de tout sportif les vociférations hurlées contre le joueur de rugby qui va tenter de transformer un essai, contre tout athlète au moment de sa concentration ...

Le sport demeure un jeu, sa noblesse réside dans l'harmonie et la conciliation d'attitudes différentes : l'ardeur combative, le sang froid, la volonté de vaincre, la loyauté et la courtoisie,

ET, C'EST DE CETTE NOBLESSE QUE SE NOURRIT L'ESPRIT SPORTIF

LA FOIRE DE PARIS

du 28 avril au 8 mai à la Porte de Versailles

Les visiteurs de la Foire de Paris ont pu apprécier des démonstrations de

TRAMPOLINE et TUMBLING

avec la participation amicale de :

Jean-Pierre THORN

Gilles DECHANT

Daniel PEAN

Frédéric BONNANI

Christophe LAMBERT - Pascal EOUZAN - Isabelle JAGUEUX

Nathalie TREIL

Céline CAMPETTO

Sonia HAMMA

Hubert BARTHOD

et Lionel PIOLINE

et les clubs de EPINAY S/Sénart, SARCELLES, BOIS-COLOMBES.



Lionel PIOLINE et ses associés de l'A.S.P. ont su mettre en place
une véritable vitrine de nos possibilités ...

DEMONSTRATION, INITIATION, ACCUEIL DANS LES CLUBS

Sincères remerciements à tous, sans oublier FORD, TRAMPOLAIR,
et la Taverne KRONENBOURG du Bd des Italiens,
sans qui cette réalisation n'aurait pu être possible.

A LA DECOUVERTE DES TRESORS DE NOTRE REVUE TRAMPOLINE 1975-1987

A la faveur d'une "fièvre" de rangement et de classement, j'ai pensé qu'il serait utile pour tous d'avoir un memento facile à consulter pour retrouver rapidement et aisément les articles, les publications intéressantes de notre revue.

Je me suis borné à répertorier dans l'ordre chronologique, les documents techniques, pédagogiques, les études médicales ou paramédicales, les articles traitant du jugement qui constituent pour nous une partie de notre patrimoine fédéral.

La connaissance du passé est indispensable à la compréhension du présent.

A ce sujet, plusieurs remarques s'imposent :

* 4 numéros seulement ne comportent pas de telles études.

* Très peu d'articles ont "vieilli", mieux, certains sont toujours d'actualité car les lois générales de la physique et les principes de la bio-mécanique sont toujours applicables.

Ce qui a changé parfois, c'est la didactique qui rend le discours plus accessible à tous.

Les règles de compétition sont de plus en plus complexes, mais dans le but légitime de se rapprocher le plus possible de la "vérité" pour une forme de jugement exclusivement subjective en exécution surtout.

* Enfin, le nombre de signatures P.BLOIS est impressionnant, et je voudrais, ici, le remercier au nom de toute la Fédération, pour l'importance et la richesse de l'héritage qu'il nous laisse. J'espère que maintenant, entre deux lignes (à maquereaux !), il pourra continuer de nous écrire des lignes sur ses sujets préférés que nous saurons apprécier sans modération.

MEMENTO

1975

Reuves :

N° 1	Le Barani et Terminologie	P.BLOIS
N° 2	" " " "	P.BLOIS
N° 3	3.1 La Vrille arrière	P.BLOIS
	3.2 Essai de classification des combinaisons de base	P.VILLIEN
N° 4	4.1 La Sécurité au Trampoline	P.BLOIS
	4.2 Le Rudolph	P.BLOIS

1976

N° 5	5.1 Examens Moniteurs Fédéraux 1er et 2è degré	
	5.2 La chandelle et les sauts sur chandelles	P.BLOIS
	5.3 Le salto 1 3/4 avant	P.BLOIS
	5.4 Coaching : la recherche de la difficulté est-elle payante ?	P.VILLIEN
N° 6	6.1 Le Barani out fliffis	P.BLOIS M.ROUQUETTE
	6.2 Trampoline. Indications pour le jugement	P.BLOIS
N° 7	7.1 Half in Half out	P.BLOIS M.ROUQUETTE
	7.2 Préparation psychologique à la compétition	L.KAZMIERCZAK d'après une traduction de A.POUNI - URSS. Revue sport et E.P.
N° 8	8.1 Les positions de base ; le tomber "assis"	
	8.2 Classification des éléments techniques	P.BLOIS

1977

N° 9	Les positions de base ; le tomber "dos"	P.BLOIS
N°10	10.1 Les positions de base ; le tomber "ventre"	P.BLOIS
	10.2 Les aspects psychomoteurs de la pratique du Trampoline par les handicapés visuels (article extrait de la revue belge "sport et EP" (janvier 1976 - J.C. de POTTER)	
N°11	Barani out et Barani Ball out	P.BLOIS M.ROUQUETTE
N°12	Le Barani	M.ROUQUETTE et P.BLOIS

1978

N°13	Les Tests "Kangourous"	
N°14	Le Salto arrière	P.BLOIS - M.ROUQUETTE
N°15	Combinaison des positions de base	P.BLOIS M.ROUQUETTE
N°16	/	

1979

- N°17 Les Vrilles élémentaires P.BLOIS
M.ROUQUETTE
- N°18 18.1 Expérience pédagogique au mini-trampoline
PH.MALLEVAYS
18.2 Les Vrilles élémentaires (suite)
M.ROUQUETTE et P.BLOIS
18.3 Progression pédagogique pour l'enseigne-
ment du Trampoline P.SUTY
18.4 Ski acrobatique M.MALLET
- N°19 Les Vrilles élémentaires (suite et fin)
M.ROUQUETTE et P.BLOIS
- N°20 Indications pour le jugement P.BLOIS

1980

- N°21 21,1 Le Rudy out fliffis P.BLOIS
M.ROUQUETTE
21,2 La sécurité - Résultats enquête 1978-79
- N°22 Observation télémétrique de l'évolution
de la fréquence cardiaque du trampoliniste
G.DURIEUX et F.BARDY

- N°23 /
N°24 /

1981

- N°25 25.1 Full in Barani out, Barani in Full out
P.BLOIS
25.2 Trampoline et sophrologie J-C.HEISER
- N°26 26.1 Le salto avant P.BLOIS
26.2 Jugement : position du corps (angles)
P.BLOIS
- N°27 1ère semaine Internationale des Sports
Acrobatiques de Dinard
Colloques juges : Trampoline - Tumbling
Acrosport - Gymnastique - Plongeon - Parachu-
tisme
- N°28 1ère semaine Internationale des Sports
Acrobatiques : Colloques Entraîneurs
G.RIVOAL - P.BLOIS - J.BEER

1982

- N°29 1ère semaine Internationale des Sports
Acrobatiques : Colloques Entraîneurs :
A.SLIWOSKA - M.YEADON - L.THOMAS - P.SUTY -
M.ROSSI - P.BLOIS
- N°30 1ère semaine Internationale des Sports
Acrobatiques : Colloque médical

- N°31 Essai d'une étude mécanique des vrilles
P.LABEAU

- N°32 Les interférences au trampoline
F.BARDY

1983

- N°33 33.1 Le Rudolph P.BLOIS
33.2 être entraîné ou/et s'entraîner R.JUET
33.3 A propos du Jugement P.BLOIS
- N°34 Acrotramp 1983
Manifestations psychosomatiques liées à la
compétition Dr D.BARRAULT
- N°35 Hygiène alimentaire J-J.COUSTEAU
L.KAZMIERCZAK
- N°36 A propos du jugement (suite du N°26)
P.BLOIS
Terminologie numérique

1984

- N°37 Acrotramp 1984
Confusions et Pertes de Figures
- N°38 38.1 La Vrille arrière
38.2 Rôle des informations sensorielles en
Acrobatie D.REZETTE
38.3 Tumbling : conseils techniques
- N°39 Evolution de la technique P.BLOIS
- N°40 40.1 Indications pour le Jugement
(suite du N°26) P.BLOIS

1985

- N°41 10ème Anniversaire
- N°42 42.1 La Vrille AR chez les petits
Apprentissage F.BARDY
42.2 Tumbling ; code des abréviations E.BECK
- N°43 Compte-rendu de la C.T.F. septembre 85
- N°44 Le Trampoline et les enfants handicapés
R.MEALEY (USA)

1986

- N°45 45.1 3/4 salto AR Cody P.BLOIS
45.2 Acrotramp ; une aventure scientifique
Dr BARRAULT (INSEP)
45.3 Jugement et partialité
Dr C.PAGE - Traduction P.BLOIS
- N°46 Colloque National des Entraîneurs à Moulins

N°47	Compte-rendu de la C.T.F.	N°51	Terminologie	P.BLOIS
N°48	Le Dopage	E.BECK	N°52 52.1 Sport et Diététique	Dr LACUISSE B.LAURIN
	1987		52.2 Compte-rendu de la C.T. FISA	R.CRILEY - Traduction P.BLOIS
N°49	Tests d'aptitudes motrices	INSEP		
N°50	Compte-rendu de la C.T. d'Acrosport			P.VILLIEN

MOTION DU COMITE NATIONAL OLYMPIQUE
ET SPORTIF FRANCAIS

à

**Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Education
de la Jeunesse et des Sports**

votée à l'unanimité par le Conseil d'Administration
dans sa session du Mardi 14 février 1989

A l'occasion du vote de la Loi des Finances, le C.N.O.S.F. a dénoncé avec force le budget des sports pour 1989 indigne des ambitions de la France en stagnant à 0,2 % du budget de l'Etat.

Au moment de l'attribution des subventions pour 1989, les fédérations sportives en ressentent cruellement les effets.

Alors que l'on attend d'elles une intensification de la préparation en vue des Jeux de 1992, elles voient leurs subventions déjà insuffisantes, (10 % des crédits 1988 d'abord "gelés" ont été ensuite "annulés") diminuer de 5 % supplémentaires (ce qui veut dire que certaines fédérations verront leurs ressources réduites de 10 à 15 %).

Par ailleurs, dans le domaine de l'équipement, les crédits devront être amputés de 90 millions pour régler les subventions d'équipement non honorés en 1988, et de 160 millions pour l'équipement d'Albertville prévu par convention. Enfin le F.N.D.S. régional (sport de masse) est également diminué de 6,5 %.

Par contre, le C.N.O.S.F. constate que les crédits affectés à l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant (ARVE) sont augmentés de 25 % : 100 millions en 1989 (60 millions sur le budget proprement dit et 40 millions sur le F.N.D.S.) contre 80 millions en 1988.

Sans doute, le CNOSF attache-t-il, et ce depuis longtemps, une très grande importance au problème "rythmes de vie de l'enfant".

Mais il ne peut admettre que l'effort dans ce domaine pour réaliser des expériences, aussi intéressantes qu'elles puissent être, soit uniquement le fait du SEJS alors que le problème relève d'abord et essentiellement du Ministère de l'Education.

Or ce dernier, d'autant plus concerné qu'il a en charge la Jeunesse et les Sports, ne consent pas de crédit sur son propre budget pour faire face à ce problème crucial.

Il apparaît que le crédit de 60 millions consenti sur son budget par le SEJS constitue une participation déjà très importante sans qu'il soit nécessaire de faire appel en outre aux ressources du FNDS dont ce n'est pas la vocation.

Le conseil d'Administration du CNOSF dans sa session du 14 février 1989 demande en conséquence à Mr le Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale, de prendre en charge sur le budget de l'Education Nationale les 40 millions prélevés sur le FNDS pour les rythmes de vie de l'enfant.

Il serait pour le moins paradoxal, au moment où Monsieur le Président de la République vient de souligner l'importance qu'il attache aux rythmes de vie de l'enfant alors qu'il traitait du rôle du Ministère de l'Education, que ce dernier ne réponde pas favorablement à notre demande.

ASSEMBLEE GENERALE DU C.N.O.S.F. DU 25 AVRIL

Notre Président d'Honneur Fondateur **Bernard AMMON** a été réélu au Conseil d'Administration du Comité National Olympique et Sportif Français, Monsieur **Nelson PAILLOU**, étant lui, réélu à la Présidence.

* FLASH INFOS *

lus dans "Flash Infos", organe de liaison du CNOSF

* **AUDIENCE AU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE**
* Mr Lionel JOSPIN, Ministre d'Etat, Ministre de
* l'Education National de la Jeunesse et des Sports,
* a reçu Nelson PAILLOU, Président, et Claude
* CARTIER, Secrétaire Général, du CNOSF.

* Au cours de ce long entretien, les trois dossiers
* suivants ont été étudiés :

* **Rythme de Vie de l'Enfant dans les écoles
* élémentaire**

* Nelson PAILLOU a remis au Ministre les Actes du
* Symposium International organisé à la Sorbonne en
* Mars 88 en précisant que si la circulaire
* ministérielle en préparation pour la rentrée
* 89-90 nous donne satisfaction dans la mesure où
* les dispositions d'aménagement du temps de
* l'enfant doivent rentrer dans "le projet pédago-
* gique global de l'Ecole", par contre, le CNOSF
* continue à penser que le problème ne sera résolu
* - que si les heures d'EPS prévues officielle-
* ment dans les programmes "d'acquisition" sont
* effectivement réalisées et donc que des mesures
* seront prises pour y parvenir.

* - que si les expériences "volontaires"
* actuelles deviennent "réglementaires" donc sont
* généralisées.

* S'il est d'accord sur le fond, le Ministre fait
* remarquer que les exigences en formation, et donc
* financières, que ces dispositions entraînent,
* imposent que la mise en application soit
* échelonné dans le temps. Le CNOSF sera invité à
* participer aux concertations qui le concernent.

S'agissant de la demande du CNOSF visant à ce
* que les crédits nécessaires à l'A.R.V.E. ne
* soient pas pris sur le FNDS, le Ministre
* déclare ne pouvoir opérer des changements
* budgétaires en cours d'exercice, mais promet
* que les 40 Millions pris sur le FNDS cette
* année (en diminution par rapport à l'an dernier)
* seront pris en totalité sur les crédits budgé-
* taires en 1990.

* **Jeux de l'Avenir**

Mr JOSPIN a fait savoir qu'il donnait
* satisfaction au CNOSF en lui accordant une
* subvention de 1 Million de Frs pour les Jeux de
* l'Avenir 1989.

* **Statut Social et Fiscal des Athlètes de Haut
* Niveau**

Sur le plan des principes, Mr JOSPIN est
* d'accord pour assimiler les "aides personnali-
* sées" à des bourses d'enseignement supérieur,
* dans la mesure où les problèmes juridiques
* soulevés seront résolus. Il est prévu qu'un
* groupe de travail, avec les représentants des
* Finances et du CNOSF, traitera de cette
* question.

Enfin, Mrs CARTIER et PAILLOU ont indiqué au
* Ministre que le CNOSF allait très bientôt
* entreprendre son action pour que le Budget de
* l'Etat de 1990 voit le Sport sortir des 0,2 %
* dans lequel il est confiné depuis longtemps.
* Une nouvelle audience sera sollicitée à cet
* effet.

* **F.N.D.S. MASSE ET HAUT NIVEAU**

* Les Commissions Nationales du FNDS Masse et Haut
* Niveau ont siégé au SEJS sous la présidence du Mr
* Jean-Claude CHAMPIN Directeur de Cabinet du
* Secrétaire d'Etat. Ont été adoptées les proposi-
* tions de subventions aux fédérations et la répar-
* tition de la part régionale du FNDS.

* Par ailleurs, un certain nombre de dossiers
* d'Equipement ont été retenus, le crédit actuelle-

ment disponible ne s'élevant malheureusement
* qu'à 62,76 millions. Dans la mesure où les
* crédits extra-budgétaires atteindront les 900
* millions prévus par la Loi des Finances (objec-
* tif qui n'est pas inaccessible si le loto
* sportif répond à nos espérances) une session du
* FNDS en automne permettra une attribution
* supplémentaire des crédits d'Equipement.

* **COMMISSION DES ATHLETES DE HAUT NIVEAU**

* La Commission des athlètes de Haut Niveau sous
* la Présidence de Patrick LE FOULON et de
* Chantal REGA s'est réunie au siège du Comité
* Olympique. Elle s'est penchée plus particuliè-
* rement sur le statut social et fiscal des
* athlètes de Haut Niveau.

* **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.N.O.S.F.**

* **Chaîne thématique Sport**
* André LECLERCQ, Président de la Commission des
* Média, a rendu compte des contacts entretenus
* avec les chaînes A2 et FR3 en vue de la
* création de la chaîne thématique sport dont la
* mise en route pourrait intervenir dès la fin
* de l'année.

Tumbling et trampoline : demi-finales des Championnats de France à Bourg-la-Reine

ÇA PLANE POUR EMMANUEL DURAND

Coupe de la meilleure exécution toutes catégories et première place chez les moins de douze ans : le petit prodige du sport-études de Bois-Colombes confirme ses bonnes dispositions...

DEUX journées de rêve au gymnase des Bas-Cochards de Bourg-la-Reine ce week-end avec les demi-finales des championnats de France de tumbling et trampoline. Une assistance record, des champions d'exception en démonstration, tel que Lionel Ploine, et une organisation parfaite avec aux commandes Jacky Vuillemin, président du club de Bourg-la-Reine et le tour était joué.

Ainsi, devant Madame Combaz, maire-adjointe de la ville, chargée de la Jeunesse et des Sports, ce sont près de deux cents compétiteurs qui se sont affrontés. Synchronisation, sauts périlleux et élégance de rigueur pour tous. Objectif : arracher les meilleures notes décernées par le jury. Une chose qu'a su parfaitement réaliser le jeune Issén Emmanuel Durand, pensionnaire du sport-études de Bois-Colombes, qui a triomphé sur deux tableaux en enlevant la compétition dans sa catégorie d'âge (les moins de 12 ans) et en étant récompensé pour sa brillante exécution, au trampoline, avec une note de 5,5 rarement vue dans ce genre d'épreuve.

En tumbling, le niveau était très relevé chez les garçons puisque plusieurs membres de l'équipe de France championne du Monde étaient aux prises. C'est finalement Pascal Eouzan d'Épinay-sous-Sénart qui prenait la première place. Chez les filles, c'est la petite merveille du patinage artistique Surya Bonaly, qui montait sur la première marche du podium en tumbling pour le compte du club d'Épinay-sous-Sénart.

Autant de résultats encourageants pour ces jeunes pousses qui se retrouveront sans doute à Moulins les 2 et 3 juin prochains pour disputer la finale de ce championnat de France 89.

Sylvie MATTEL

Tumbling (- 12 ans). — Vainqueur : Simon Laroche (Issy-les-Moulineaux), Géraldine Gullbin (Épinay-sous-Sénart). (- 16 ans) Vainqueur : Stéphane Bayol (Bois-Colombes). (- 18 ans) Vainqueur : Stéphane Henry (Bois-Colombes), Surya Bonaly (Épinay-sous-Sénart).
Catégorie nationale garçons : 1. Pascal Eouzan (Épinay-sous-Sénart), 2. Christophe Lambert (A.C.B.B.), 3. Philippe Chapus (Évian).
Filles : 1. Christel Robert (Rennes), 2. Corinne Robert (Rennes), 3. Muriel boudocog (Crétell).

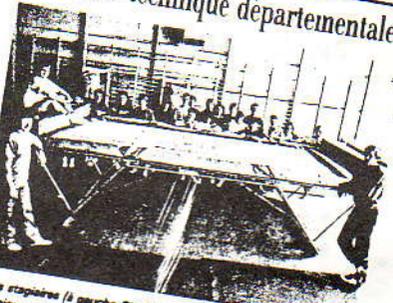


Fabuleux podium pour la catégorie nationale garçons de tumbling avec de gauche à droite : Chapus, Lambert et Eouzan de l'équipe de France championne du Monde.

(Photo Le Parisien Dany Grandemange).

Trampoline synchronisé, national garçon : vainqueurs Issy Bonanni (Crétell).
Trampoline individuel (- 12 ans) : Emmanuel Durand (Issy-les-Moulineaux) ; Cyril Rassnler (Bourg-la-Reine).
National garçons : 1. Christian Jamar (Villerehrens), 2. Frédéric Bonanni (Crétell), 3. Marc Lourdault (Reims).
National filles : 1. Delphine Morena (Rennes), 2. Alice Bessigne (Bois-Colombes).

Trampoline
 Journée technique départementale
 Au COSEC d'Altkirch



Les stagiaires (à gauche Christin et Stephan, moniteur et directeur technique, à droite Vincent Forté, entraîneur de Vandœuvre).

Depuis six mois, la MJC d'Altkirch s'est jointe au développement de la pratique du trampoline. Les trépanements hebdomadaires à donc débuté en octobre dernier et, de suite, le club s'est lancé pleinement dans la compétition. Ce qui nécessite une préparation toute particulière et à une journée de perfectionnement technique, organisée par le comité départemental du Haut-Rhin. Ils s'associent aussi à leurs camarades de Dannemarie, Vandœuvre, Dessenheim, etc.

Ces premiers pas du club altkirchois semblent bien augurer de l'avenir puisque les jeunes ont pu, d'entrée, s'attribuer le titre de champion départemental par équipe des collèges d'Alsace, le titre de champion régional de M. William Charpentier, conseiller technique scolaire du comité départemental, et sous le regard attentif (et admiratif) du comité départemental de l'UNSS. Une cinquantaine d'élèves, venus de

Dessenheim, la MJC trappe fort.

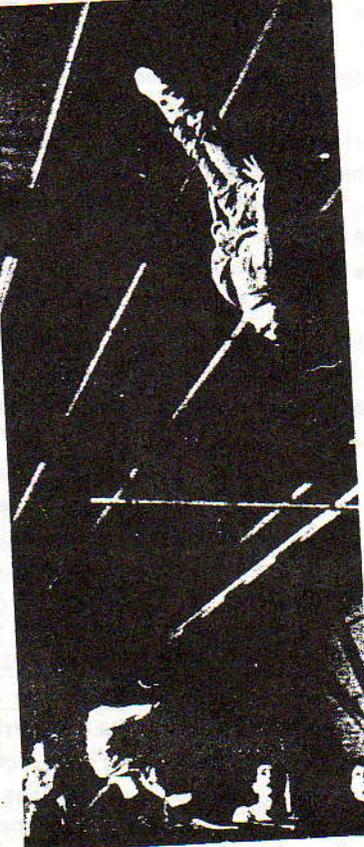
Eric Meyer (après son transfert de place avec un parcours de 49,30 points, 6 points qui ont permis de gagner le championnat de France, le 12 février, à Sevran) est arrivé à Altkirch le 25 janvier dernier à Issenheim sous la direction de M. William Charpentier, conseiller technique scolaire du comité départemental de l'UNSS. Une cinquantaine d'élèves, venus de Dessenheim, la MJC trappe fort.

Eric Meyer (après son transfert de place avec un parcours de 49,30 points, 6 points qui ont permis de gagner le championnat de France, le 12 février, à Sevran) est arrivé à Altkirch le 25 janvier dernier à Issenheim sous la direction de M. William Charpentier, conseiller technique scolaire du comité départemental de l'UNSS. Une cinquantaine d'élèves, venus de Dessenheim, la MJC trappe fort.

Championnats d'Alsace à Altkirch, le 19 mars



Un vol plané d'Eric Meyer, de Didenheim.



Un joll retourné de Marie-Laure Dardenne, de Vandœuvre. (Photos «L'Alsace» - Yves Siantina)

Depuis six mois, la MJC d'Altkirch s'est jointe au développement de la pratique du trampoline. L'entraînement hebdomadaire a donc débuté en octobre dernier et, de suite, le club s'est lancé pleinement dans la compétition. Ce qui nécessite une préparation toute particulière et à une journée de perfectionnement technique, organisée par le comité départemental du Haut-Rhin. Ils s'associent aussi à leurs camarades de Dannemarie, Vandœuvre et Dessenheim.

Ces premiers pas du club altkirchois semblent bien augurer de l'avenir.

Le 19 mars, date importante pour beaucoup, sera aussi celle du trampoline pour la ville d'Altkirch. En effet, le championnat d'Alsace (fédéral) y décollera, au COSEC, à 14h30. Les meilleurs trampolinistes de la région, ainsi que ceux du club de Vandœuvre (Lorraine) seront présents.

SPORTS ACROBATIQUE

SELECTIONS F.F.T.T.S.A. ■ En Auvergne

Vingt-quatre qualifications dauphinoises

LA COUPE d'Auvergne a été particulièrement faste pour les gymnastes grenoblois de trampoline, tumbling et acro-sport, qui, dans des compétitions sélectives de bon niveau, rassemblant 250 concurrents de 32 clubs, ont obtenu 24 qualifications aux championnats de France.

Après son élection au comité directeur de la fédération, Christian Schwertz, président Rhône-Alpes, ne pouvait qu'être satisfait de l'ampleur que maintiennent les sports acrobatiques dans son comité.

Voici, dans le détail, les résultats obtenus dans les 3 disciplines.

ACROSPORT
 Fédéral 4, duo féminin. — 1. ex aequo V. Tuallion-L. Nantas et N. Brazzolotto-K. Piccio (TCD), qualifiées; 3. C. Brunat-S. Laboure (Meylan).

Trio. — 1. N. Soulage-A. Mugéo-L. Choppard (Meylan).
 Duo mixte, F3. — 4. E. Deville-A. Hewat (TCD) qualifiés.

Duo mixte, F4. — 1. F. Novel-F. Bonnet (Meylan) qualifiés.
 National, duo féminin. — 1. E. Dumanchin-N. Bruatto; 2. F. Richard-E. Weingand (La Grenobloise) qualifiés.

Trio. — 1. C. Balvet-S. Debernard-Cordier (La Grenobloise) qualifiés.

TUMBLING
 Jeunes filles moins de 12 ans. — 1. M. Pevsson.
 Moins de 14 ans. — 1. D. Gorny.

Moins de 16 ans. — 1. E. Fabre; 2. M. Degouville (toutes TCD) et toutes qualifiées.
 Cat. fédérale. — 1. K. Perrin; 2. S. Scotti (TCD); 3. I. Marillat (Meylan); 5. E. Deville (TCD) toutes qualifiées.
 Nationale B. — 1. N. Lemasson (SDA) qualifiée; 2. C. Berger (SDA).
 Nationale A. — 3. H. Houchat (TCD).

Jeunes gens moins de 16 ans. — 2. F. Schuffe-Necker (Meylan) qualifié.
 Cat. fédérale. — 4. J.-P. Dancette (SDA).
 Nationale B. — 1. J.-F. Gloux (TCD) qualifié.
 Nationale A. — 3. K. Kerouani (TCD); 5. F. Saïcines (SDA) qualifié.

TRAMPOLINE INDIVIDUEL
 Moins de 10 ans. — 1. F. Gros.
 Moins de 12 ans. — 1. G. Soucier. Fédérale 3. — 3. F. Reynaud.
 Nationale A. — 1. H. Guérard; 2. J.-M. Martin (tous TCD) et tous qualifiés.

TRAMPOLINE SIMULTANE
 Moins de 12 ans filles. — 2. Gros-Soucier.
 Cat. fédérale mixte. — 1. Donnou-Souma.
 Nationale. — 1. Martin-Guérard, qualifié (TCD).
COUPES
 Trampoline. — Exécution et coupe d'Auvergne, 1. T.C.D.
 Tumbling. — Tumbling exécution et coupe d'Auvergne, 1. T.C.D.
 A noter la razzia du Trampoline-Club du Dauphiné, qui, lui seul, a totalisé 17 podiums.